

M.B/E.A

REPUBLIQUE TUNISIENNE

SECRETARIAT D'ETAT A
L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Circulaire n° 185/D2.2D

TUNIS, le 3 mars 1969

LE SECRETAIRE D'ETAT A L'EDUCATION NATIONALE

à

Messieurs les Directeurs de l'Administration Centrale
Monsieur l'Inspecteur Général
Messieurs les Directeurs Régionaux
Messieurs les Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques
du Second Cycle
Mesdames et Messieurs les Chefs des établissements
de Second Cycle

---o0§0o---

O B J E T : Désignation d'inspecteurs des Enseignements Techniques
Théorique et Pratique.-

---o0§0o---

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il a été
décidé de charger des fonctions d'Inspecteurs des enseignements
techniques théorique et pratique, et ce à compter du 1er Mars 1969 :

- Monsieur CLAUDE MASSON, professeur à l'Ecole Normale
Supérieure récemment admis au concours français d'aptitude à l'Ins-
pection de l'Enseignement Technique

- Monsieur WILHELM DEWULF, professeur certifié au Lycée
Technique de TUNIS et ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure
d'Enseignement Technique.


A. BEN SALAH